



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maladie de Lyme

Question écrite n° 14695

Texte de la question

M. Charles Sizenstuhel interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le travail du ministère de la santé vis-à-vis du traitement de la maladie de Lyme. De nombreux malades considèrent que la France est en retard par rapport à d'autres pays au sujet de la prise en compte et des recherches à propos de cette maladie. Il souhaite avoir des précisions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles Sizenstuhel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14695

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 638

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)